



LES DÉPENSES DE BÂTIMENT & DE TRAVAUX PUBLICS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- RÉALISATIONS 2015
- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Édition Septembre 2016

GIE Réseau des CERC
Cellules Economiques Régionales
de la Construction

Avec le concours des partenaires de la CERC Auvergne...



... Et des membres de la CERA :



2015 : une deuxième année consécutive de forte baisse des dépenses BTP des collectivités territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes

-8%

évolution 2015/2014
des dépenses BTP des collectivités
territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes

5,1 Milliards d'euros en 2015 : les dépenses BTP des collectivités territoriales en recul de 8%

En Auvergne-Rhône-Alpes, les dépenses de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales atteignent 5,1 milliards d'euros ; niveau le plus bas des huit dernières années. Le repli des dépenses, qui s'établit à -8% en 2015, est toutefois moins fort que l'an passé (-13% en 2014).

La situation est similaire sur les deux anciennes régions avec une contraction de -9% en Auvergne et de -8% en Rhône-Alpes.

Les dépenses du bloc communal de nouveau en forte contraction en 2015, recul conséquent des Conseils Départementaux et du Conseil Régional

Le bloc communal est le principal maître d'ouvrage en ce qui concerne la commande publique locale BTP en Auvergne-Rhône-Alpes. Il perd toutefois 3 points (44% en 2015 contre 47% en 2014) suite à un recul conséquent de ses dépenses : -14% sur un an.

Ce niveau très faible de travaux BTP émanant des communes s'explique par l'effet cumulé du cycle électoral, lequel serait à l'origine (au niveau France) de la moitié de la diminution de l'investissement communal selon la Cour des Comptes, de la baisse des dotations de l'Etat et ses anticipations pour les années à venir de la part des décisionnaires locaux.

Dans la lignée de 2014, les Conseils Départementaux ont de nouveau nettement revu à la baisse leurs dépenses BTP en 2015, à hauteur de -12%.

Le poids des syndicats dans les dépenses des collectivités territoriales a, quant à lui, augmenté cette année porté par les syndicats Isérois. Ce sont les seules collectivités à avoir connu un accroissement global de leurs dépenses.

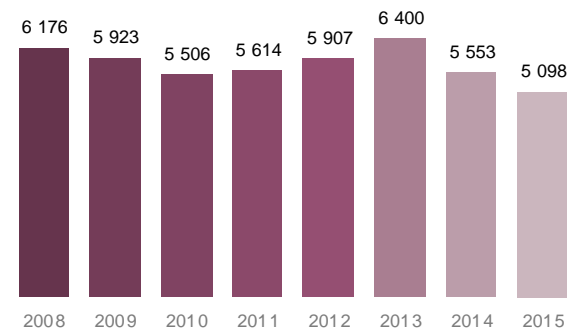
Une dégradation plus prononcée dans les Travaux Publics

Par secteur, le Bâtiment et les Travaux Publics ont tous deux été touchés par le recul des dépenses des collectivités territoriales avec respectivement un recul de 7% et 9%.

Le poids de chacun reste inchangé en 2015 avec 46% des dépenses réalisées dans des travaux de Bâtiment (2 356 millions d'euros) et 54% des Travaux Publics (2 742 millions d'euros).

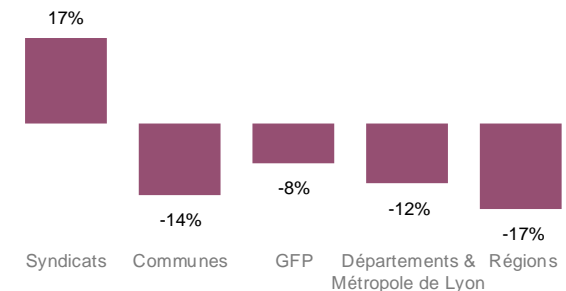
Montant des dépenses de travaux réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes

Unité : M€ courants TTC



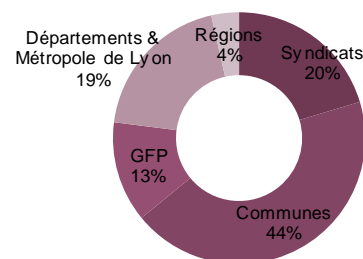
Evolution des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2015

Unité : % d'évolution 2015/2014



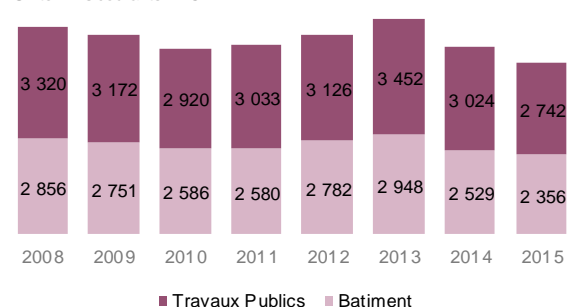
Répartition des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2015

Unité : % des dépenses des collectivités territoriales en 2015



Montant des dépenses de travaux réalisés par secteur

Unité : M€ courants TTC



Une dégradation 2015 des dépenses BTP des collectivités territoriales plus contenue en Auvergne-Rhône-Alpes que dans la plupart des régions métropolitaines

Un repli de la commande publique BTP très important en France en 2015, classant de fait Auvergne-Rhône-Alpes parmi les régions les « mieux loties »...

Le repli des dépenses BTP des collectivités territoriales s'est avéré plus prononcé sur l'ensemble du territoire national (-10%) qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-8,2%).

La région s'inscrit ainsi dans la tendance suivie par deux autres territoires, ayant également enregistré des dégradations de la commande publique locale moins sévère que la moyenne nationale : la Bourgogne-Franche-Comté (-8,4%) et le Centre-Val de Loire (-6,3%).

Des reculs régionaux des dépenses des collectivités territoriales tant dans le Bâtiment que dans les Travaux Publics en 2015

Le Rhône est le plus touché cette année avec, notamment, la mise en place d'une nouvelle décomposition des compétences entre le département et la Métropole. En lien avec les annonces faites dans les budgets l'an passé, le territoire a connu un recul de 21% des dépenses de ses collectivités. Avec 892 millions d'euros dépensés, ils se placent en deuxième position derrière l'Isère.

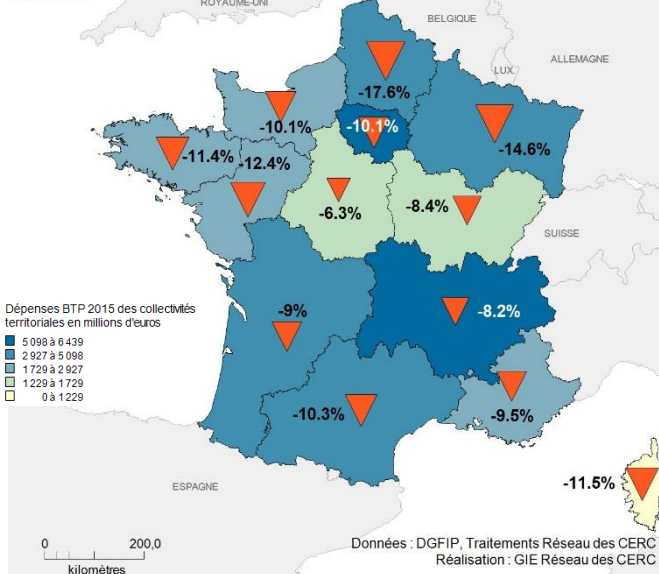
La hausse des dépenses portée par les SIVOM (syndicats à vocation multiple) mais également les groupements à

fiscalité propre et le Conseil Départemental, font de l'Isère le département le plus moteur de la région : plus de 1 milliard d'euros de dépenses.

L'Allier est le seul autre département ayant connu une hausse des dépenses des collectivités territoriales (+10% en 2015) pour atteindre 200 millions d'euros.

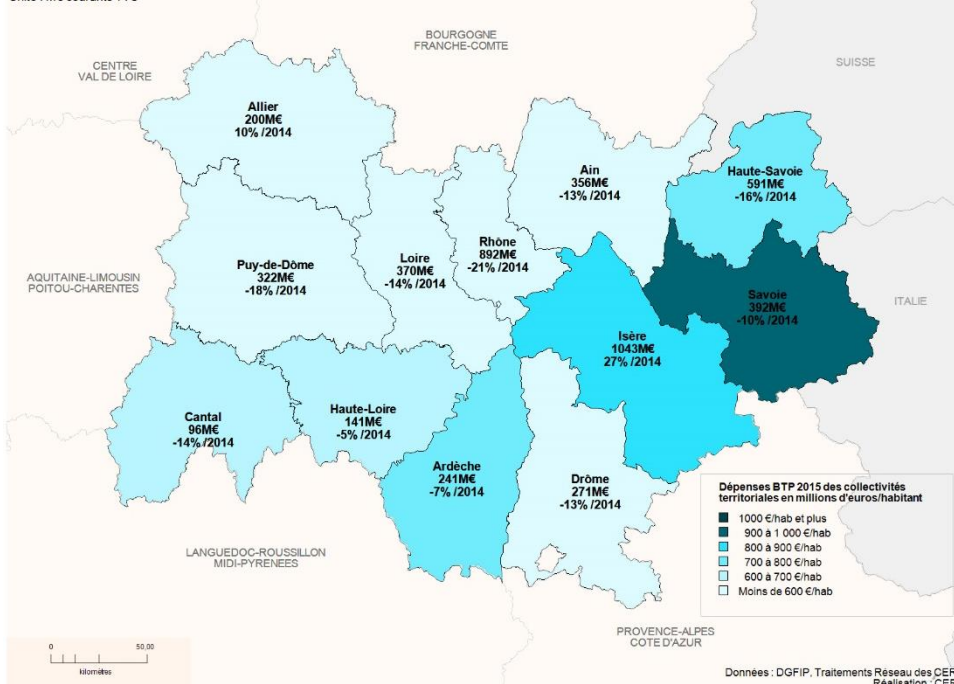
Les neuf départements restants ont subi des reculs compris entre -7% pour l'Ardèche et -18% pour le Puy-de-Dôme.

Evolution des dépenses BTP des collectivités territoriales en 2015



Montant des dépenses réalisées de travaux de BTP par département en 2015

Unité : M€ courants TTC



2016 : des premières prévisions budgétaires très faibles, légèrement mieux orientées

+2,3%

évolution 2016/2015
des prévisions budgétaires BTP des
collectivités territoriales en Auvergne-
Rhône-Alpes

Légère hausse des premières prévisions budgétaires 2016, qui demande à être confirmée

Les prévisions budgétaires des collectivités territoriales d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 mai 2016 sont en légère hausse de +2% par rapport à la même date de 2015. Elles font toutefois suite à un repli conséquent en 2015 (-14% par rapport à 2014) et restent à un niveau extrêmement bas : seulement 7,87 milliards d'euros de projets sont ainsi inscrits dans les budgets contre près de 8,8 milliards d'euros, en moyenne à la même date, entre 2008 et 2015.

Toutefois, ces prévisions un peu mieux orientées ne garantissent pas une progression des dépenses réellement exécutées en 2016 : une hausse de la commande publique locale BTP en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes n'interviendra que dans le cas d'un taux de réalisation élevé des prévisions, hypothèse qui demeure incertaine dans le contexte actuel.

Les Conseils Départementaux et la Métropole de Lyon à contre-courant du bloc communal

La fin de l'effet électoral se matérialise par un regain des prévisions budgétaires au 31 mai 2016 des communes (+7%) et des groupements à fiscalité propre (+11%), lequel tranche avec la nouvelle dégradation des dépenses envisagées par les Conseils Départementaux et la Métropole de Lyon (-6%). Les syndicats s'inscrivent quant à eux en hausse, de +7%.

A noter que l'orientation des dépenses du nouveau Conseil Régional s'avère délicate à appréhender, compte tenu de la mise en place de la structure nouvellement créée.

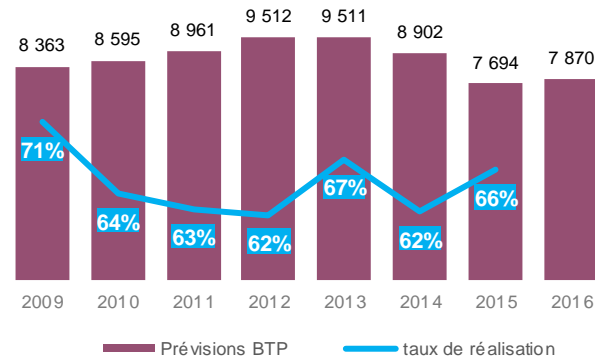
Des prévisions budgétaires 2016 similaires dans le Bâtiment et dans les Travaux Publics

Les prévisions budgétaires au 31 mai 2016 des collectivités territoriales régionales s'avèrent assez proches dans le Bâtiment (+2,2%) et les Travaux Publics (+2,4%).

Cependant, les dépenses réellement exécutées en 2016 devraient s'avérer mieux orientées dans les Travaux Publics, en raison d'un taux de réalisation qui pourrait s'améliorer. A l'inverse, dans le Bâtiment, le taux de réalisation pourrait se dégrader par rapport à 2015 qui était un point haut.

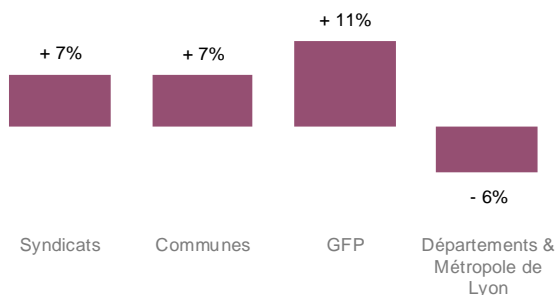
Budgets primitifs des collectivités territoriales

Unité : M€ courants TTC



Evolution des budgets primitifs des collectivités territoriales en 2016

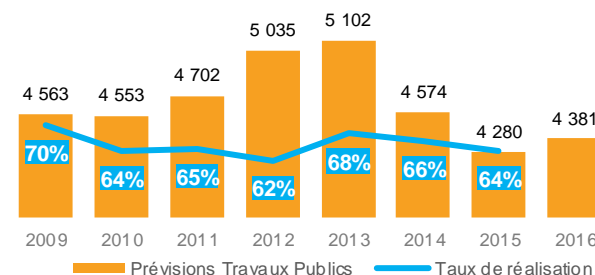
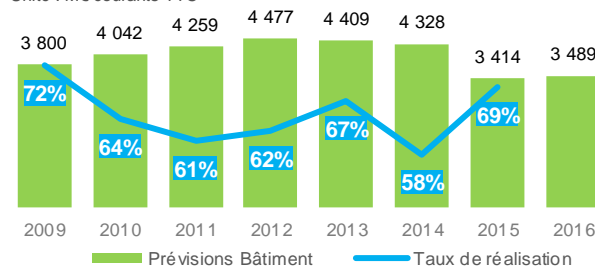
Unité : % d'évolution 2016/2015



GFP : groupements à fiscalité propre

Budgets primitifs des collectivités territoriales par secteur

Unité : M€ courants TTC



* Le taux de réalisation correspond au rapport entre les réalisations au 31 décembre et les dépenses provisionnelles au 31 mai de la même année

Des prévisions budgétaires 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes en hausse plus mesurée par rapport à la dynamique nationale

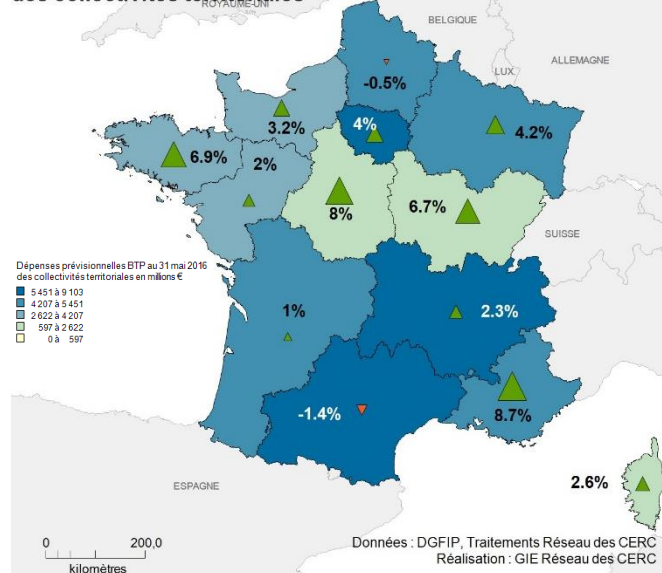
Auvergne-Rhône-Alpes moins bien orientée que la moyenne France

Les dépenses prévisionnelles BTP au 31 mai 2016 des collectivités territoriales s'inscrivent globalement en hausse de 2,9% en France par rapport aux prévisions budgétaires effectuées au 31 mai 2015

Auvergne-Rhône-Alpes (+2,3%) fait partie des cinq régions en léger retrait par rapport à la dynamique nationale avec Normandie (+3,2%), Corse (+2,6%), Pays de la Loire (+2%) ainsi que la Nouvelle-Aquitaine (+1%).

En dépit de ces améliorations, le niveau de la commande publique locale BTP demeurera faible en 2016 dans l'ensemble des régions métropolitaines.

Evolution des dépenses prévisionnelles BTP au 31 mai 2016 des collectivités territoriales

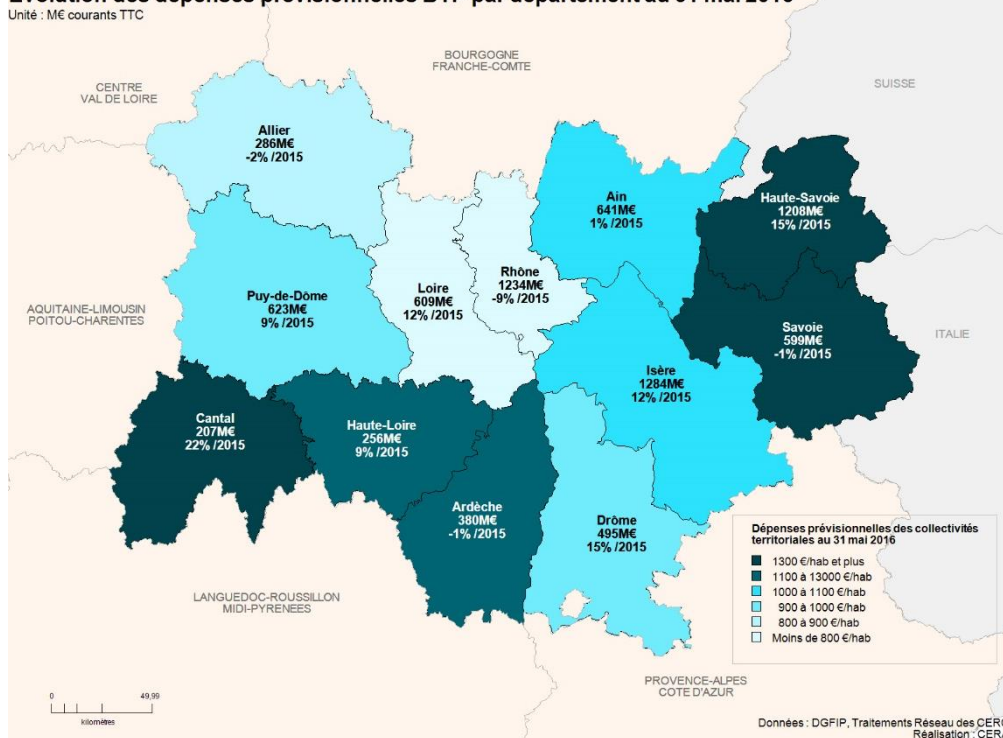


Des prévisions budgétaires en hausse dans huit départements de la grande région

La situation est une nouvelle fois très hétérogène selon les départements. Le Cantal (+22%), la Haute-Savoie (+15%), la Drôme (+15%), l'Isère (+12%), la Loire (+12%), le Puy-de-Dôme (+9%) et la Haute-Loire (+9%) connaissent une hausse marquée de leurs prévisions budgétaires. L'Ain affiche une

légère amélioration (+1%). Pour trois autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, les budgets des collectivités reculent de manière contenue : l'Ardèche (-1%), la Savoie (-1%) et l'Allier (-2%). Seul le département du Rhône accuse un recul marqué à -9%.

Evolution des dépenses prévisionnelles BTP par département au 31 mai 2016



Méthodologie

Les informations de cette plaquette proviennent des données comptables transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du Ministère de l'économie et des finances. Elles concernent l'ensemble des budgets principaux et des budgets annexes des collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes, syndicats) et des établissements publics de coopération intercommunale ; les départements-régions d'outre-mer sont également inclus.

Les montants de travaux de bâtiment et de travaux publics réalisés au cours de l'année 2015 sont évalués à partir des données d'exécution budgétaire 2016 centralisées au 31 mai 2016 par la DGFIP.

Les données couvrent l'ensemble des comptes budgétaires relatifs aux dépenses directes d'équipement et d'entretien de bâtiment et de travaux publics. Elles sont

agrégées selon des règles élaborées conjointement entre les services compétents du ministère et le Réseau des CERC. Lorsque l'intitulé d'un compte n'était pas suffisamment explicite, des coefficients ont été appliqués de façon à répartir les dépenses correspondantes entre bâtiment et travaux publics.

Les prévisions budgétaires de l'année en cours (2016) sont calculées à partir des données des budgets prévisionnels centralisés au 31 mai 2016 par la DGFIP. Les chiffres correspondants incluent donc non seulement les budgets primitifs mais aussi toutes les décisions modificatives votées jusqu'en mai 2016.

Ces prévisions budgétaires ne constituent pas une estimation du montant global des travaux qui seront effectivement réalisés dans l'année 2016. D'autres décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année, et surtout la réalisation de certains

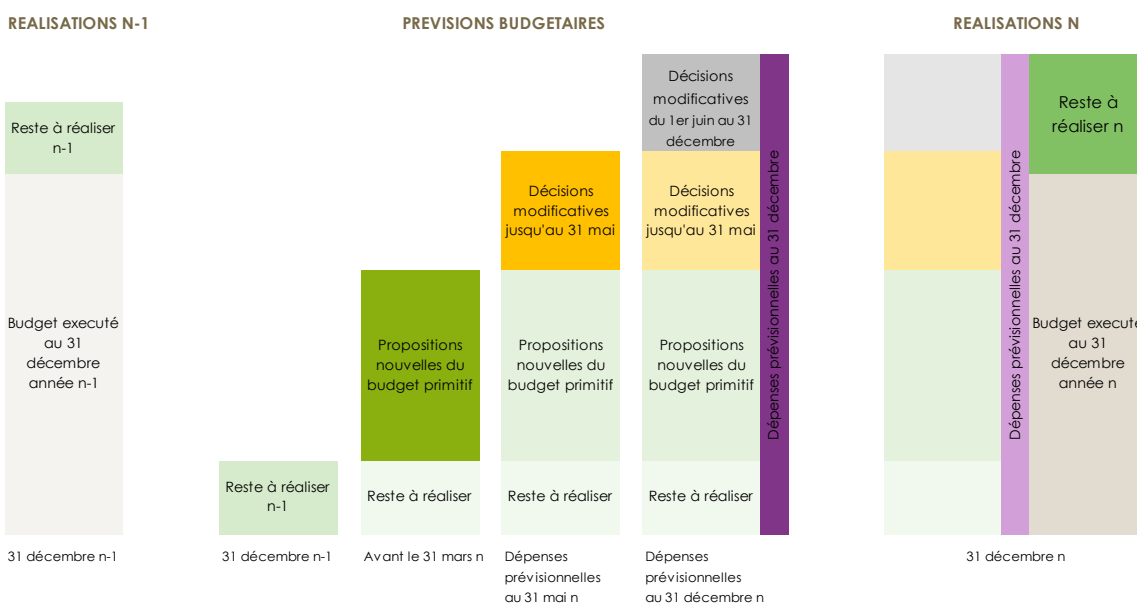
travaux peut s'étendre sur plusieurs exercices, être reportée ou annulée.

Seules les dépenses en maîtrise d'ouvrage directe sont considérées ici ; de ce fait, l'effort des régions et départements en faveur de l'activité BTP est sous-estimé puisque ne sont pas pris en compte les montants des subventions d'équipement versées par ces collectivités à d'autres entités (leur prise en compte aurait généré des doubles comptes dans l'estimation globale des montants des dépenses régionales).

Les dépenses par habitant sont calculées grâce aux populations municipales légales en vigueur établies par l'INSEE au 1^{er} janvier 2015.

Tous les montants financiers sont exprimés toutes taxes comprises en euros courants.

SCHEMA SIMPLIFIE DU FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE D'UNE COLLECTIVITE



DONNEES DGFIP EXPLOITEES

